

**Délibération du Conseil d'Administration
du CCAS de FEYTIAT**

L' An deux mil vingt cinq le 03 février, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni à dix huit heures en session ordinaire à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance de Feytiat, salle Pierre Doré, sous la Présidence de Madame Catherine GOUDOUD.

Nombre de membres en exercice : dix sept
Date de convocation : 24 janvier 2025

PRÉSENTS :

Messieurs : CHAUMON, MELLIER, BATIER.

Mesdames : COULAUD, GOUDOUD, BONICHON, LEPAGE, BARRIÈRE,
BOISSONNEAU, BODEN, LEPETIT.

ABSENTS EXCUSES :

Messieurs : CHASSAIN.

Mesdames : VANNIER, CHERBEIX, GABOUTY, DORE, BRACHET.

OBJET : AIDES EXCEPTIONNELLES

8 familles ont déposé un dossier de demande d'aide exceptionnelle.
Les dossiers ont été étudiés avec attention.

Après étude des 8 dossiers, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité :
- d'aider 5 familles pour un total de 1362 €.

Les aides attribuées seront versées directement aux différents créanciers.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré le 03 février 2025

La Vice-Présidente,



Catherine GOUDOUD

D2025CCAS02